

Circonscription de Saint Pryvé Saint Mesmin

Ecole élémentaire de la Cerisaie

Olivet

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 04/03/2025

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Combémorrel	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Cp Mme Dresch et Mme Raignoux Ce1 Mme Aachboune et Mme Defrance Ce2 Mme Popovic et M. Bailliot Cm1 Mme Caron et Mme Glattard Cm2 Mme Mallot et Mme Zech	Enseignants
IEN	
ELUS	
Mme DEBACKER	Conseillère municipale
PARENTS D'ELEVES	
Mme PARROD Virginie Mme ROYEZ Lauriane. _ Mme ANGLARES Paméla- Mme MATHIOT Cécile _ Mme GRIET JOIGNEAU Isabelle M. OLEGGINI Nicolas _ Mme MOY Olivia _ M. KHAYAT Jean	Elus
LE DDEN	
Mr Sainson	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme FRANCOIS Karine Mme Tina Bach	manager d'école professeur d'allemand

Membres absents

Nom	Qualité
M. CALLEJA, Inspecteur de l'Education Nationale : excusé	IEN

Le procès-verbal du premier conseil d'école a été approuvé.

1. Sécurité et présentation du PPMS

- **Le nouveau Plan Particulier de Mise en Sûreté** a été complété et validé par la mairie.

Il s'agit de rappeler les missions de chacun et de revoir les plans d'évacuation en fonction des dangers.

L'exercice « risque majeur » a eu lieu, le 7 février, en présence de M. Pele, responsable de la sécurité et chef des pompiers. L'alerte « risque majeur » n'est entendue dans aucune classe lorsque les portes sont fermées alors que la sonnerie d'alerte est au maximum.

- **La cour** : Elle est nettoyée toutes les semaines.

L'école dispose de :

- deux préaux
- une partie en béton bouchardé sur laquelle se trouvent un poteau de basket et deux arbres
- une partie en sable de Vignat
- Le fond de la cour en copeaux de bois, limité par des zones de végétation, est accessible par de « petits chemins » sur lesquels les enfants ne peuvent pas courir.

Les copeaux se retrouvent un peu partout ; les enfants glissent quand ils passent, en courant, d'une surface à l'autre.

Il est difficile d'utiliser la cour pour faire du sport car il n'y a pas de grandes surfaces pour délimiter plusieurs zones ou courir.

Les bagarres sont rares pendant les récréations mais les enfants aiment jouer à se faire tomber en tenant un camarade. Il n'y a pas plus de violence qu'en début d'année.

Le support vélo a été installé. Seuls les élèves qui ont un vélo ou une trottinette ont le droit de s'y rendre. Les dégradations sur les vélos sont encore trop fréquentes.

- **le parking** : Les passages piétons ont été tracés à la fin de la venelle mais beaucoup d'enfants descendent de voiture et passent au milieu des véhicules pour entrer à l'école.

La circulation reste très difficile sur le parking. Deux policiers assurent la circulation le matin et le soir. Un nouveau plan de circulation est à l'essai depuis le retour des vacances. Très peu de parents se garent. Les parents déposent leur enfant devant le portail et attendent qu'il soit rentré ce qui crée une très longue file de voitures pour un « dépose minute géant ».

2. Suivi des élèves

- **RASED** : Les familles peuvent contacter la psychologue scolaire Mme LOUCHART, psychologue de l'Éducation Nationale au 02.38.22.56.74 ou par mail rased-olivet@ac-orleans-tours.fr,

Mme Sylvain, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique auprès des élèves qui présentent des difficultés dans les apprentissages fondamentaux est intervenue, au cours du premier semestre : Cm1 et cm2 : mathématiques avec 4 élèves pour 16 séances.

Cp : lecture avec 2 élèves pour 16 séances.

Ce2 : lecture avec 1 élève pour 16 séances.

Mme Louchard, psychologue de l'Éducation Nationale est à l'écoute des enfants et des parents. Elle intervient auprès des familles pour comprendre où se situent les difficultés et faciliter la recherche d'aides adaptées aux problèmes rencontrés. La psychologue est intervenue auprès de 7 élèves pour une ou plusieurs interventions.

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** ont lieu, soit le midi ou le soir, les mardis ou jeudis. Chaque enseignant propose des groupes de remédiation.

- **Evaluations nationales** : Tous les niveaux étaient concernés et tous les élèves ont été évalués.

Suite aux résultats, il a été choisi de travailler :

	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
CP	Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre	Placer un nombre sur une ligne graduée
CE1	Comprendre des mots à l'oral	Additionner et soustraire en ligne
CE2	Mémoriser des temps de conjugaison	Mémoriser des faits numériques
CM1	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	Mémoriser des faits numériques
CM2	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	Mémoriser des faits numériques

- **La liaison école collège** a lieu mardi 4 mars. Un projet est en cours d'élaboration avec Mme Didier, professeur de français au collège Charles Rivière.
- **La première rencontre avec l'école maternelle** se fera le vendredi 14 mars à partir d'ateliers sportifs préparés par les cm2.

3. Projets d'école - projets de classe

- **Lutte contre le harcèlement** : Protocole PHARE

L'équipe éducative reste vigilante à toutes les formes de harcèlement ; les actions sont régulières : journée « Non au harcèlement » du jeudi 7 novembre, la reconduction de l'enquête nationale du ce2 au cm2, information aux parents...

Le programme repose sur la mobilisation des acteurs du milieu scolaire, enfants comme adultes, dans le but de sensibiliser aux situations de harcèlement.

Le protocole départemental propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire.

1/ Prévenir le harcèlement :

- travailler le climat de classe, d'école au quotidien
- engager une réflexion sur les temps de récréation et de transition
- développer les compétences psycho sociales et l'empathie
- développer la coopération et la capacité à travailler ensemble
- participer au « safer Internet day » journée internationale « internet sans crainte »

2/ Traiter le harcèlement

Une équipe ressource pHARe (professeurs, psychologues, infirmiers, ...) est formée pour mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement.

- Présentation de Mme Tina BACH, professeur d'allemand qui intervient depuis le début d'année du CE1 au CM2 et en CP en période 5 pour des séances de 30 à 45 minutes. Elle fait découvrir la langue et la culture allemande à partir de jeux, de chants, d'activités manuelles.

- Activités à la bibliothèque d'Olivet
- Spectacle des JMF à l'Alliage pour les ce1 et ce2, le 24 janvier : Tiger Rodéo.
- Rencontre avec la fabrique Opéra et Clément Joubert le lundi 27 janvier pour les cm1 et cm2.
- Spectacle de danse gratuit à l'Alliage pour les ce1, ce2 et cm1 « 7 m° ».
- Présentation du hautbois par un professeur du conservatoire d'Olivet pour toutes les classes au mois de mars.
- Une diététicienne animera « booste ton petit déjeuner » proposée dans le cadre des mesures éducatives qui accompagnent le programme « fruits et légumes à l'école ».
- Classe de mer : les deux classes de CE1 partiront fin mars à Saint Jean de Monts en même temps que les classes de CE1 de l'école du Poutyl. Quarante-trois enfants sur quarante-six participeront à ce séjour. Grâce aux différents projets, le montant pour chaque famille qui devait être de 308 € sera de 263€.

4. Coopérative scolaire : Elle est alimentée par le don des parents en début d'année et les différentes actions des parents d'élèves.

Bénéfice pour : _ La vente de chocolat : 971 €
_ La vente de photos : 520 €
_ La vente de galette : 440 €
_ la vente de jacinthe : 490 €

Une vente de crêpes est prévue le jeudi 13 mars. Les consignes du plan vigipirate du 15 janvier 2025 ne nous permet pas de faire la vente devant l'école ; la mairie nous a autorisé à utiliser la salle polyvalente.

5. Point périscolaire :

Les parents souhaitent savoir comment l'eau de la cantine est filtrée.

La fontaine à eau est branchée sur le réseau d'eau potable, comme pour les foyers des Olivetains. Elles permettent de fournir de l'eau réfrigérée.

Fin de séance à 20 h 15

Le 10/03/2025 à Olivet

La directrice de l'école, présidente de séance
Combémoré Evelyne



Le représentant des parents, secrétaire de séance,
Parrod Virginie

